



Sommaire

<i>Des nouvelles de notre projet éolien</i>	<i>p 2</i>
<i>Cociter, meilleur fournisseur d'électricité</i>	<i>p 3</i>
<i>Dans l'actualité : rapport du GIEC, pacte énergétique et l'enjeu du gaz dans la transition énergétique</i>	<i>p 4</i>
<i>Nous y étions et nous y serons !</i>	<i>p 6</i>
<i>Message de COCITER à ses clients</i>	<i>p 8</i>

Des nouvelles de notre projet, mais pas que... !

Cher coopérateur, chère coopératrice,

Après un mois de septembre riche en actualités et évènements : rapport du GIEC, arrêt de presque toutes les centrales nucléaires en Belgique, classement de Greenpeace qui plébiscite le fournisseur d'électricité Cociter... et plusieurs moments de représentation de notre coopérative, nous reprenons la plume (le clavier) pour vous donner des nouvelles importantes de notre projet éolien (le raccordement est enfin terminé)! On vous dit tout dans les pages qui suivent.

688

Coopératrices/coopérateurs dans notre coopérative au 13 octobre !



Des nouvelles du parc éolien de Fernelmont

Cette semaine les éoliennes commencent à tourner !

La cabine de tête est devenue fonctionnelle fin de la semaine passée, ORES a détecté et corrigé les problèmes sur la ligne vers la centrale électrique de Champion. Les premiers kWh de notre éolienne ont été injectés lundi soir 15 octobre sur le réseau. Les tests vont continuer tout au long de la semaine. Par ailleurs, les travaux de remise en place des terres dans les champs sont quasi finis. Ceux-ci consistaient à retirer le revêtement en cailloux créé au pied des éoliennes pour permettre aux machines de s'y rendre facilement et effectuer les travaux. Nettoyées de ces cailloux, les terres sont à nouveau cultivables pour les agriculteurs-propriétaires. Les ¾ des terres jaunes des fondations ont pu être utilisées sur place en accord avec les fermiers afin de limiter les transports en décharge assez coûteux.

Du côté des finances

Comme vous le savez, le montage de notre projet éolien est assez spécifique et complexe, ce qui demande du temps. Le CA de Champs d'Énergie fait tout ce qui est possible en tout cas pour respecter le choix de l'assemblée générale, à savoir de faire appel à un partenaire financier bien reconnu pour son éthique. La finalisation du dossier est cependant toute proche et son aboutissement (c'est-à-dire **la signature par le CA de Marchôvent de l'offre avec la banque Triodos**) attendu dans les prochains jours.

Après quoi, nous entrerons dans la dernière ligne droite : le montage du dossier reprenant tous les documents requis par la banque pour **débloquer les fonds**. Notre conseiller juridique nous appuie habilement dans ces démarches, ce qui est précieux.

Les prochaines étapes

La semaine prochaine, auront lieu les premiers **tests de fonctionnement** des éoliennes (240 à 300h) et les visites d'experts qui vérifieront si d'éventuels problèmes sont survenus au cours des tests. Si tous les rapports sont bons, la mise en service des éoliennes débutera officiellement. C'est ce qu'on appelle **l'étape de « réception »**. L'exploitation industrielle peut alors commencer et sera prise en charge par EDF jusqu'à la cession de l'éolienne à Marchovent (donc, une fois que les démarches financières seront abouties).

A ce moment-là, il nous restera une étape importante à réaliser, avec vous : **l'inauguration officielle de notre éolienne** et la célébration de ce long chemin jusqu'à la concrétisation de notre ambitieux et magnifique projet ! Une étape probablement prévue pour le printemps 2019, pour laquelle vos idées et énergies sont les bienvenues !

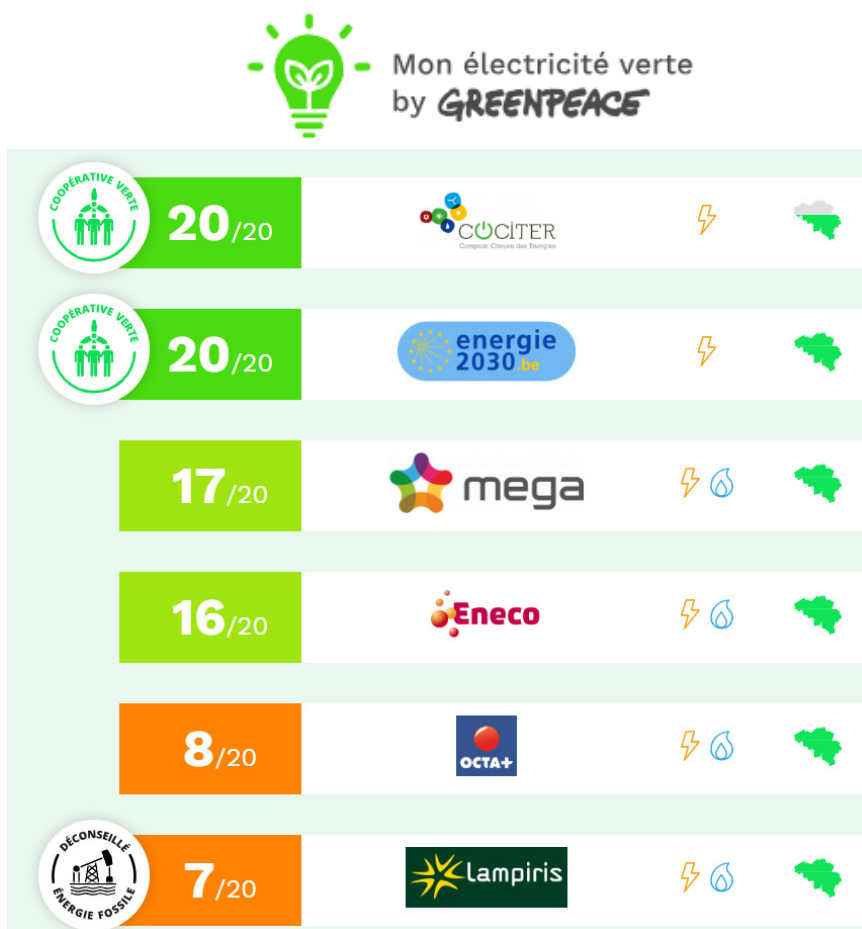
D'ici là, d'autres événements pourraient déjà voir le jour, comme lors de la Semaine wallonne pour l'air, l'énergie et le climat qui aura lieu du 17 au 25 novembre. EDF Luminus a souhaité participer à cette semaine : 2 journées sont prévues sur le chantier (côté nord de la E42) où une grande tente sera placée sur la plateforme de l'éolienne n°2 ; adresse : rue de la neuve ferme, parking juste au-delà de la ferme. Le vendredi 23/11 est réservé aux classes des 5^e et 6^e années des écoles de Fernelmont et **le samedi 24/11 de 11h à 17h sera une journée grand public où vous pourrez entrer dans l'éolienne et recevoir quelques infos sur son fonctionnement**. Au programme : dégustation de produits locaux, petite restauration, animations et concours de dessin pour les plus petits.

👉 Pour suivre le chantier mois après mois : <http://www.champsdenergie.be/suivi-projet-fernelmont-ii/>

👉 Et sur Facebook : <https://www.facebook.com/champsdenergie/>

COCITER, meilleur fournisseur d'électricité par Greenpeace : il est temps de le rejoindre!

Dernièrement, Greenpeace a publié son classement annuel des fournisseurs d'électricité en Belgique. Et en Wallonie COCITER arrive en tête ! Ce fournisseur est plébiscité car il fournit une électricité d'origine 100% durable et locale (essentiellement issue d'éoliennes). De plus, elle est composée uniquement de coopératives citoyennes, dont Champs d'énergie, ce qui replace sa production dans les mains des citoyens. Un 20/20 sur toute la ligne ! COCITER : 100% VERT, 100% CITOYEN, 100% LOCAL



Cociter est en pleine croissance. Il a fourni presque trois fois plus d'électricité l'an dernier qu'en 2016 (+170 %). Toutefois, grâce en partie à une forte augmentation de la production au sein du réseau des coopératives affiliées (+77 %), il lui reste encore suffisamment de capacité pour poursuivre la croissance de sa production. En plus de l'énergie éolienne, cette capacité comprend désormais 6% de biogaz, ce qui est très bien noté. Depuis peu le comparateur de la CWaPE (commission Wallonne pour l'énergie) intègre COCITER. [Voir ici : https://www.compacwape.be/](https://www.compacwape.be/)

Cociter n'achète pas d'électricité en dehors de son réseau de coopératives affiliées. Pour le moment, seulement un peu plus de 30% des coopérateurs wallons de Champs d'Énergie sont clients de COCITER. **Nous encourageons tous nos coopérateurs à contribuer à cette avancée pour la Planète en se fournissant chez COCITER.**

Vous pouvez compléter une simulation sur le site www.cociter.be, vous recevrez un contrat, que vous signez et renvoyez à COCITER. Une question ? Contacter Fabienne par téléphone au 080 68 57 38.

Nous profitons de cette newsletter pour relayer un message de COCITER à ses clients coopérateurs. Celui-ci se trouve en page 8et 9 de ce document.

Du côté de l'actualité

Publication du rapport alarmant du GIEC, arrêt de cinq des sept centrales nucléaires belges...l'actualité ne manque pas ces temps-ci dans le débat sur les énergies. Et c'est tant mieux si cela peut faire avancer notre combat pour une transition rapide vers une production d'énergie 100% renouvelable.

Le GIEC a sorti son nouveau rapport

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a rendu public, le lundi 8 octobre 2018), **son étude sur les effets d'une hausse de 1,5° C des températures mondiales à l'horizon 2100**. Selon cette étude, qui est une première mondiale commandée par les 197 États signataires de l'Accord de Paris, la bataille du climat est très, très mal engagée. En effet, le rapport de 250 pages rédigé par près d'une centaine d'experts et validé par ces États révèle qu'en 2017-2018, la planète a déjà atteint 1°C d'augmentation du mercure depuis l'époque préindustrielle. Or, l'objectif de l'Accord de Paris est d'ajouter une marge ne dépassant pas 0,5 °C maximum d'ici à 2100. Pourra-t-on gagner cette bataille ? Pas si sûr car si nous demeurons au rythme actuel, le monde connaîtrait une hausse de 1,5°C de la moyenne des températures entre 2030 et 2052 ! Soit 48 ans avant l'échéance très optimiste de l'Accord de Paris, ce qui entraînerait des catastrophes irréversibles autant pour les humains que pour beaucoup d'autres espèces vivantes : îles englouties, écosystèmes marins transformés multiplication et intensification des vagues de chaleur dans l'hémisphère Nord, désertification du Sud de l'Europe, inondations, sécheresses...

La principale cause ? Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des activités humaines. Un constat connu.

Si l'étude du GIEC se veut un document essentiellement descriptif et non prescriptif, elle laisse pointer quelques pistes pour contrer l'urgence. Par exemple, l'utilisation à grande échelle des techniques de capture de CO2 pour produire des «émissions négatives». Les États-Unis auraient opté pour cette solution pour laquelle ils sont à la pointe. Seulement, pour l'instant, les technologies sont très embryonnaires ailleurs. Ou encore la réduction drastique de la demande en énergie des bâtiments, de l'industrie et des transports. Et l'indispensable implication du secteur financier pour enclencher une vraie dynamique vers la transition écologique. Des pistes à concrétiser lors de la COP24, prévue en décembre en Pologne à Katowice.

🔗 *Envie d'en savoir plus ? Lisez ici l'article de Les Eco.Mag (<http://www.leseco.ma/decryptages/focus/70537-rapport-du-giec-la-bataille-du-climat-tres-mal-engagee.html>) et le communiqué de presse du GIEC (<https://www.energiesdelamer.eu/publications/82-dossiers-speciaux/4520-rapport-d-experts-du-giec-8-octobre-2018>). De plus amples renseignements, notamment des liens permettant d'accéder aux rapports du GIEC, sont disponibles à l'adresse suivante: www.ipcc.ch.*

Jean Jouzel, climatologue et vice-président du GIEC, a également publié un article allant dans le même sens. « *Nous avons besoin d'un sursaut dans la lutte contre le réchauffement climatique. La Belgique peut s'attendre à des pics de températures allant jusqu'à 55°C dans la deuxième partie du siècle si rien de significatif n'est fait pour accélérer la lutte contre le réchauffement, prévient Jean Jouzel. L'Europe, souligne le climatologue français, ne sera pas épargnée par les événements extrêmes liés à la montée des températures, à l'image des feux de forêts observés cette semaine en Scandinavie et en Grèce. En Belgique, un record de 34,6 °C a été atteint vendredi à Uccle, soit la température la plus élevée jamais mesurée un 27 juillet.* » Il déplore aujourd'hui "l'égoïsme" d'une société qui ne diminue pas ses émissions de gaz à effet de serre et laisse le soin à ses enfants de trouver des solutions.



🔗 *Un article à lire sur notre site ou en cliquant ici : <https://www.lecho.be/economie-politique/international/general/le-rechauffement-climatique-commence-a-etre-dangereux/10034957.html>.*

Un Pacte énergétique en bonne voie...mais loin d'être acquis !

Les opposants au Pacte énergétique belge réclament des chiffres sur les coûts d'une transition 100% renouvelables d'ici 2050. Or l'actuelle dynamique des prix démontre que les productions renouvelables sont – ou seront d'ici 2 ans – plus compétitives que les productions classiques.

Après plus de 2 ans d'inertie politique, les 4 ministres belges de l'Énergie (Régions et fédéral) se sont accordés, début décembre 2017, sur un Pacte énergétique qui guiderait la Belgique vers une transition jusqu'à 100% d'énergie renouvelable d'ici 2050.

Ce document, disponible [ici](#), doit désormais être validé par les gouvernements fédéral et régionaux. Or la N-VA, principal parti des coalitions fédérale et flamande, ainsi que d'autres acteurs politiques, torpillent actuellement ce Pacte. Parmi les prétextes invoqués :

- la sortie du nucléaire se traduirait par un déséquilibre dans l'approvisionnement énergétique de la Belgique ;
- le développement des productions renouvelables induirait une hausse des prix de l'énergie.

Ces arguments sont en porte-à-faux avec les objectifs du Pacte et la réalité économique. De récentes études ont démontré que la transition vers une énergie 100% renouvelable est techniquement et économiquement possible d'ici 2050. Le photovoltaïque et l'éolien ont un grand rôle à jouer dans cette transition.

🔗 [Envie d'en savoir plus ? Lisez l'article de Renouvelle, l'actualité de l'énergie renouvelable .](#)

<http://www.renouvelle.be/fr/actualite-belgique/pacte-energetique-les-chiffres-donnent-lavantage-aux-renouvelables>

Quelle place pour le gaz dans cette transition énergétique ?



Inter-Environnement Wallonie s'est penchée sur cet enjeu et a récemment publié un dossier complet, disponible en ligne ([et en cliquant ici](#) : <https://champsdenergie.be/download/1955/>). La recherche conclut que :

« Le gaz, lui aussi, jouera un rôle crucial dans la transition vers une société neutre en carbone dans les années à venir principalement pour l'industrie, le chauffage et la production d'électricité et, à ce titre, les infrastructures gazières constituent un atout pour la Belgique. Cependant, il convient d'être prudent.

D'une part, le gaz fossile est un gaz à effet de serre dont l'impact sur le réchauffement de notre planète est certainement sous-évalué par les autorités. Il doit donc disparaître de notre consommation énergétique dans une trentaine d'années.

D'autre part, la production des gaz non fossiles (biogaz, hydrogène, gaz de synthèse) sera limitée en quantité si l'on veut les produire de manière durable. Il serait dès lors illusoire d'imaginer remplacer la totalité du gaz fossile consommé aujourd'hui dans notre pays par ces « gaz verts ».

Cela a des implications cruciales aussi bien pour les consommateurs que pour les autorités publiques notamment en matière d'investissements. Est-ce raisonnable d'investir dans des infrastructures lourdes dépendantes du gaz en sachant le rôle limité de ce vecteur énergétique à long terme ? Si certains investissements semblent inévitables comme la construction de nouvelles centrales électriques flexibles, d'autres comme le développement du gaz comme carburant pour le transport, posent question. Pour éviter des mauvaises décisions, il est crucial que les autorités belges fédérales et régionales développent une vision du gaz en Belgique qui intègre les limites environnementales. »

Cette question nous concerne directement car IEW rappelle que : **« La Belgique est un des plus gros consommateurs de gaz par habitant au monde, a fortiori pour un pays qui ne dispose d'aucune réserve propre (à**

part du gaz de grisou dans les anciennes mines de charbon). En 2015, la Belgique a consommé 13.963 Tonnes équivalent pétrole (TEP) de gaz naturel soit 26 % de la consommation d'énergie du pays. **La Belgique importe la totalité de son gaz.** Plus d'un tiers provient aujourd'hui des Pays Bas. Mais la situation est appelée à changer rapidement car notre voisin du Nord a décidé de fermer certains de ces champs gaziers. C'est pourquoi les approvisionnements en gaz en provenance des Pays-Bas cesseront d'ici 2030 au plus tard, la Norvège devenant alors notre premier fournisseur. Nous devons également importer une part plus importante de gaz sous forme de gaz liquéfié (GNL) qui arrivera chez nous via le terminal gazier de Zeebrugge. Le GNL vient pour l'essentiel du Qatar. Il viendra également à terme des USA où l'essentiel du gaz est du gaz de schiste extrait via la fracturation hydraulique et particulièrement néfaste pour l'environnement. » Un sérieux enjeu qui nous invite à repenser la place du gaz dans notre consommation.

Dans la rubrique « Nous y étions ! »

Le Beau Vélo de RAVEL est passé au pied de notre éolienne le 1^{er} septembre dernier.

Lancée depuis la citadelle de Namur, la balade du Beau Vélo de RAVEL a parcouru la ligne 142 traversant Saint-Marc, Vedrin, Daussoulx. Elle a ensuite bifurquée vers Cognelée, où elle est passée près de notre éolienne, avant de rejoindre Gelbressée, Marche-Les-Dames, Beez et de retourner à Namur pour le concert final.

3.200 cyclistes se sont réunis pour l'occasion et ont sillonné la Région sur 33,6 km. Parmi eux, plusieurs coopérateurs de Champs d'énergie. Bravo à vous ! Roger Bourgeois, un de nos administrateurs, est même parvenu à donner une petite interview aux journalistes de la RTBF, tout en continuant de pédaler ! Il a présenté notre projet d'éolienne citoyenne. Un bel exploit que vous pouvez réécouter sur Vivacité Auvio ([et en cliquant ici : https://www.rtbf.be/auvio/detail_le-beau-velo-de-ravel?id=2391493](https://www.rtbf.be/auvio/detail_le-beau-velo-de-ravel?id=2391493)).

Pendant ce temps, à Namur, plusieurs courageux ont tenu un stand pour tenter de convaincre de nouveaux coopérateurs de se joindre à nous. Merci à eux !



Source : RTBF- Vivacité

Le salon Valériane, les 31 août, 1^{er} & 2 septembre

En parallèle, Champs d'énergie n'a pas défailli à sa participation au 34e au salon bio Valériane organisé à Namur expo. Comme les années précédentes, nous étions présents sur le stand de Cociter, avec les représentants des autres coopératives membres. Cette année, plus de 22.000 personnes sont venues à la rencontre des 300 exposants. Un franc succès dont, on l'espère, notre coopérative profitera !

Décus d'avoir raté ces beaux moments ? Rejoignez-nous à HOPE !



HOPE

Le salon des initiatives citoyennes
et des projets durables

L'ARSENAL DE NAMUR

27 & 28 octobre 2018



Conférences, ateliers, concerts, marché de producteurs et créateurs locaux, apéros solidaires, donnerie, foodtrucks, photobox... tout un programme vous attend !

Infos : www.salonhope.be

Le Prochain rdv de Champs d'énergie et Cociter aura lieu au Salon HOPE à Namur.

C'est le salon des initiatives citoyennes et des projets durables, nous ne pouvons donc pas le manquer ! Comme souvent, nous cherchons du renfort pour venir parler de notre beau projet et convaincre de nouveaux coopérateurs de nous rejoindre. *Une heure, deux, une demi-journée : toute aide est bienvenue et il est nécessaire pour nous d'avoir votre soutien !*

N'hésitez pas à prendre contact avec Jean Tafforeau (0489 56 58 25)

Pour le conseil d'administration, Roger Bourgeois, Jean Tafforeau et Manoël Dujardin.

Vous souhaitez vous désinscrire de la Newsletter : envoyez-nous un mail à info@champsdenergie.be

Message de COCITER à ses clients



Cher.ère pionnier.ère, bonjour !

Vous êtes parmi les premier.ère.s à avoir fait confiance à COCITER pour votre fourniture d'électricité, 100% verte, 100% citoyenne.

Le [comparateur des fournisseurs d'électricité](https://monelectriciteverte.be/#ranking) (<https://monelectriciteverte.be/#ranking>) publié récemment par Greenpeace vous donne entièrement raison, bravo !

Nous avons le plaisir de vous annoncer que COCITER vient d'obtenir la grande licence de fourniture d'électricité, ce qui lui assure une présence sur le [comparateur officiel de la CWaPE](https://www.compacwape.be/proc/simulation;jsessionid=71E8C9260B66AD13BD77A742746470D4?execution=e1s1) (<https://www.compacwape.be/proc/simulation;jsessionid=71E8C9260B66AD13BD77A742746470D4?execution=e1s1>), régulateur wallon de l'électricité et du gaz.

Une offre limitée, grâce à vous

Jusqu'au 31 décembre 2018, tou.te.s les nouveaux.elles client.e.s pourront bénéficier du tarif coopérateur sans obligation de prendre une part dans une coopérative associée.

En effet, les coopérateur.trice.s de la première heure ont réussi à financer des outils de production qui couvrent la consommation de plus de 12 000 ménages (et cela augmente continuellement) alors que nous n'avons que 3000 client.e.s. Vous mettez donc à disposition du grand public les fruits de votre investissement et permettez aux ménages moins disposés à investir ou ne pouvant investir le fruit de votre engagement. C'est une démocratisation de l'énergie verte, un accès au plus grand nombre qui soutient le circuit court de l'énergie. Cette offre est limitée dans le temps et peut exister grâce à vous, merci.

Aujourd'hui, nous comptons encore sur vous.

Afin de toucher un nombre plus important de ménages, COCITER vient de lancer une campagne de communication via les réseaux sociaux, une présence dans la presse et dans les médias audiovisuels.

Vous êtes satisfait.e de notre service ? Vous souhaitez que l'énergie citoyenne profite directement aux citoyen.ne.s ? Alors faites passer le message à vos connaissances... pour qu'ils ou elles vivent comme vous l'électricité 100% renouvelable, 100% coopérative.

Comment faire ?

- › Parlez-en à vos connaissances.
- › Faites suivre (amendée ou non) la proposition de message ci-dessous à vos contacts ou envoyez-leur un message qui vous correspond.
- › Suivez-nous sur Facebook et Twitter et relayez nos publications.

D'avance merci...

... pour l'énergie que vous mettrez à transmettre la nôtre vers le plus grand nombre. :-)

L'équipe de COCITER.

A diffuser abusivement

Bonjour,

Je suis client.e chez COCITER, un fournisseur d'électricité que j'ai envie de te recommander.

Gratifié d'un irréprochable 20/20 au classement Greenpeace des fournisseurs d'électricité, COCITER est l'unique fournisseur wallon 100% vert et 100% citoyen. Les coopératives citoyennes propriétaires de COCITER fournissent assez d'électricité pour alimenter 15.000 clients. Il reste 9.000 places à prendre, pour consommer une énergie bio, locale et de saison... livrée à domicile.

L'électricité fournie par COCITER (Comptoir Citoyen des Énergies) combine des avantages environnementaux, sociétaux et économiques, car elle est :

- **Vraiment 100% verte** : 100% renouvelable, dans un mix principalement éolien mais en cours de diversification.
- **Produite localement**, par 12 coopératives citoyennes disséminées sur le territoire wallon.
- **En circuit court**, directement du producteur au consommateur... c'est aussi possible pour l'électricité.
- **Aux mains des citoyens**, car le projet est contrôlé par les citoyens et leurs représentants. Le fonctionnement de la société est démocratique, coopératif et transparent.
- **Indépendante et vertueuse**, non délocalisable et insensible à d'éventuelles propositions de rachat.
- **Livrée avec un contact humain**, du citoyen au citoyen, avec Fabienne qui répond au téléphone pour toute question particulière. (Tél 080 68 57 38)
- **Fournie sans but lucratif**, puisque les tarifs pratiqués doivent permettre de supporter les coûts réels du Comptoir Citoyen... et rien de plus.
- **Vendue à un prix compétitif** : le prix de la fourniture est juste et honnête puisque les intérêts du producteur et du consommateur se confondent.

Nous sommes déjà 3000, il ne reste plus que 9.000 places à prendre, c'est le moment. Jusque fin décembre, le tarif coopérateur est disponible sans obligation de prendre une part dans une coopérative associée.

En plus, dans le contexte actuel de hausse des tarifs, si ton contrat avec ton fournisseur est plus avantageux que le prix proposé par COCITER, tu peux souscrire maintenant pour le prix de maintenant chez COCITER, et activer la fourniture quand ton contrat actuel arrive à échéance (ils attendent jusqu'à 9 mois)... avec le prix qui n'aura pas bougé entretemps.

Prêt.e à changer pour donner un sens à ton courant ? [C'est par ici ! \(https://www.cociter.be/\)](https://www.cociter.be/)

Bien cordialement,

[Votre nom]